

21877 COMEU B
21877 COMEU B

DE : C.C.F. BRUXELLES - SEG12 - IMP. DIF. S.G.
A : BUREAU C.F. - WASHINGTON
RFF: 19:15 30-04-82 000014567 - 000017970

TLX NR 78729-SG/BERL 12/106

432

1	RK-RS
TR.	Hw ³
I.S.	✓
FIN.	✓
AGR.	✓
ENE.	✓
R.D	✓
ADM.	✓
S.A.	✓
	mmb
	C.F. ¹¹

TFLEX HERBOMADAIRE NR 82 DU 30.04.82 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

MANDAT DU 30 MAI

LE PRESIDENT THORN A RENDU COMPTE A LA COMMISSION DES TRAVAUX DES MINISTRES DES A.E. LORS DU CONSEIL DE MARDI SUR LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE AU BUDGET DE LA COMMUNAUTE. LE PRESIDENT A RELEVÉ QUE LES ENTRETIENS TRES FRANCS ET DIRECTS QUE M. TINDEMANS ET LUI-MEME ONT EUS AVEC CHACUN DES MINISTRES ONT PERMIS UNE CLARIFICATION DES POSITIONS ET UNE MEILLEURE APPRECIATION DES POSSIBILITES DE SOLUTION. LA DISCUSSION DES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES A ETE DIRECTE ET CONSTRUCTIVE ET A CERTAINEMENT FAIT PROGRESSER LE DOSSIER. IL N'Y A PAS EU DE CONCLUSION, MAIS PEUT-ETRE EST-ON MAINTENANT PROCHE DE LA DECISION FINALE. LES DOCUMENTS QUE LES DEUX PRESIDENTS ONT SOUMIS EN JANVIER ET MARS DERNIERS RESTENT SUR LA TABLE AINSI QUE, POUR LA PREMIERE FOIS DISPONIBLES, LES EVALUATIONS CHIFFREES PAR LA COMMISSION.

IL SERA RENDU COMPTE EN ''DERNIERE MINUTE'' DU CALENDRIER ENVISAGE PAR LA PRESIDENCE A LA LUMIERE NOTAMMENT DES RESULTATS DU CONSEIL ''AGRICULTURE'' QUI VIENT, UNE NOUVELLE FOIS, D'INTERROMPRE SES TRAVAUX QU'IL EST ENVISAGE DE REPRENDRE ZWMD10/11 MAI.

2. AFFAIRES ZAN;#8/9?#

2.1 QUESTIONS BUDGETAIRES

LA COMMISSION A PROCÉDÉ A UNE PREMIERE DISCUSSION D'ENSEMBLE SUR L'ORIENTATION POLITIQUE DE L'AVANT-PROJET DE BUDGET 1983. ELLE ENTEND FAIRE DE CE BUDGET UN INSTRUMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DES CHANGEMENTS POLITIQUES QU'ELLE AVAIT PROPOSÉS DANS LE CADRE DU MANDAT : RENFORCEMENT DES POLITIQUES STRUCTURELLES, NOTAMMENT DANS LA PERSPECTIVE DE LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE, ET DEVELOPPEMENT DES POLITIQUES NOUVELLES, COMME L'ENERGIE, LA RECHERCHE, L'INNOVATION INDUSTRIELLE. LA COMMISSION ENTEND LES PRESENTER DE FACON CLAIR ET VIGOUREUSE DANS LA MOTIVATION DE SON BUDGET. LES TRAVAUX VONT SE POURSUIVRE, LA DECISION FINALE DEVANT INTERVENIR EN TOUT ETAT DE CAUSE AVANT LE 12 MAI.

LUNDI, DANS LE CADRE DU CONSEIL, LE PRESIDENT TINDEMANS A RENDU COMPTE DE SES DEUX PREMIERES RENCONTRES AVEC LES PRESIDENTS DU PARLEMENT ET DE LA COMMISSION SUR LA PROCEDURE BUDGETAIRE. LE

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

PRESIDENT A CONSTATÉ LA VOLONTÉ DES TROIS PARTICIPANTS DE TOUT METTRE EN OEUVRE POUR CRÉER LES CONDITIONS D'UNE COLLABORATION PLUS ÉTROITE ENTRE LES INSTITUTIONS AVEC LE SOUCI DE VALORISER LE RÔLE DU PARLEMENT.

C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE POLITIQUE TRÈS LARGE QUE LES TROIS PRÉSIDENTS ONT ENTREPRIS DE RECHERCHER DE FAÇON PRAGMATIQUE DES SOLUTIONS AUX ASPECTS BUDGÉTAIRES DE CES RELATIONS ET ONT ENREGISTRÉ UNE LARGE CONVERGENCE DE VUES SUR LES PROBLÈMES-CLÉS QUE CONSTITUENT LA CLASSIFICATION DES DÉPENSES ET UNE PROCÉDURE POUR PRÉVENIR LES CONFLITS.

M. TINDEMANS A EXPRIMÉ SA VOLONTÉ DE POURSUIVRE ACTIVEMENT LE DIALOGUE ENTRE LES TROIS PRÉSIDENTS (QUE PRÉSIDE LA COMMISSION) AVEC L'OBJECTIF DE PARVENIR À UNE SOLUTION SOUS PRÉSIDENTE BELGE, AVANT DONC QUE NE S'ENGAGENT LES DISCUSSIONS SUR LE BUDGET 1983.

2.2 CONSEIL "ECO/FIN" (26 AVRIL)

A) SUITES DU CONSEIL EUROPÉEN (29/30.3)

- SME : LE POINT FIGURERA À L'O.J. DE LA SESSION DU 17 MAI.
- POLITIQUE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE : MANDAT AU COMITÉ MONÉTAIRE D'ÉTABLIR UN PROJET DE POSITION COMMUNE SUR LES TAUX D'INTÉRÊTS ET LES FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE POUR LA SESSION DU 17 MAI, EN VUE DU SOMMET DE VERSAILLES.
- POLITIQUE D'INVESTISSEMENT : LA COMMISSION PRÉPARE UN DOCUMENT QUI PORTERA SUR LES EFFETS DES MÉCANISMES DE RÉGLEMENTATION, UNE ANALYSE DES INSTRUMENTS NATIONAUX DE PROMOTION ET LE RÔLE DES MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES.

B) MISE EN OEUVRE DU NIC II

LE CONSEIL A ADOPTÉ LA DÉCISION D'APPLICATION POUR LA TOTALITÉ DU NIC II, SOIT UNE TRANCHE UNIQUE D'UN MILLIARD D'ECUS.

C) PRÉPARATION DU COMITÉ INTERIMAIRE DU FMI

LE CONSEIL A APPROUVÉ LE TEXTE DE LA DÉCLARATION QUE SON PRÉSIDENT FERA LORS DE LA RÉUNION D'HELSINKI (12/13 MAI).

D) PRINCIPES DE L'INDEXATION

L'IMPORTANCE DE CE PROBLÈME A ÉTÉ SOULIGNÉE ET LA COMMISSION EST INVITÉE À POURSUIVRE SES TRAVAUX EN PRENANT TOUS LES CONTACTS UTILES.

2.3 RÉFORME DU FEDER (CONSEIL A.G. 26/27 AVRIL)

LE CONSEIL A EU UN PREMIER DÉBAT D'ORIENTATION CENTRÉ SUR LES QUESTIONS DE LA CONCENTRATION ET DE LA COORDINATION.

A) CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE : TOUTES LES DÉLÉGATIONS SERAIENT D'ACCORD SUR LE PRINCIPE D'UNE PLUS GRANDE CONCENTRATION DES INTERVENTIONS SOUS QUOTA DANS LES RÉGIONS LES MOINS PROSPÈRES (GR, IRL, IT, RU, GROENLAND ET D.O.M.). TOUTEFOIS, L'ACCENT A ÉTÉ MIS PARFOIS SUR LE FAIT QUE TOUTS LES ÉTATS MEMBRES ONT DES ZONES QU'IL CONVIENT D'ÊTRE PAS EXCLURE TOTALEMENT.

LE RENFORCEMENT DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA SECTION HORS QUOTA SEMBLE ÉGALEMENT ACQUIS MAIS AVEC DES NUANCES SUR LE NIVEAU DU POURCENTAGE (ENTRE 5 ET 20 % DU TOTAL).

B) COORDINATION : TOUT EN PARTAGEANT L'OPINION DE LA COMMISSION QU'UNE POLITIQUE EUROPÉENNE NE POURRA ÊTRE EFFICACE SANS UNE RÉELLE COORDINATION DES POLITIQUES RÉGIONALES DES ÉTATS MEMBRES,

PLUSIEURS DELEGATIONS SONT MONTREES RESERVEES LE PRIN-
CIPALE D'UNE DEFINITION DE PRECISE DES PROCEDURES COORDINA-
TION.

LE CRP A ETE INVITE A POURSUIVRE ET APPROFONDIR L'EXAMEN DE LA
REFORME EN VUE DU CONSEIL DE JUIN.

2.4 ACIER : QUOTAS DE PRODUCTION

LA COMMISSION A SAISI LE CONSEIL D'UNE DEMANDE D'AVIS CONFORME
AU TITRE DE L'ARTICLE 58 CECA, SUR LA PROLONGATION DES MESURES
ANTI-CRISE (QUOTAS DE PRODUCTION) QUI VIENNENT A ECHEANCHE LE
30 JUIN 1982. PARALLELEMENT, ELLE A DEMANDE L'AVIS DU COMITE
CONSULTATIF CECA.

LA COMMISSION CONSTATE, EN EFFET, QUE LES PROBLEMES FONDAMEN-
TAUX DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE SONT INCHANGES : SURCAPACITES
DE PRODUCTION, FAIBLES DEMANDES ET MARCHES D'EXPORTATION DEPRI-
MES. L'ETAT DE CRISE DE L'INDUSTRIE SIDERURGIQUE EXISTE TOU-
JOURS. CONCRETEMENT, LE SYSTEME DE QUOTAS ENVISAGE A PARTIR DU
1ER JUILLET ET QUI DEVRAIT ETRE PROLONGE POUR UNE PERIODE DE
18 MOIS MAXIMUM, REPRENDRAIT LES POINTS ESSENTIELS DES DECISIONS
ACTUELLEMENT EN VIGUEUR. DES MODIFICATIONS NON FONDAMENTALES
SONT APPORTEES POUR TENIR COMPTE DES CHANGEMENTS DE SITUATION
(INTRODUCTION DU FIL MACHINE DANS LE SYSTEME) ET DE L'EXPERIENCE
ACQUISE AU COURS DU SYSTEME ACTUEL.

LA COMMISSION SOUMET EN MEME TEMPS UNE PROPOSITION AU CONSEIL
VISANT A ASSURER LE FINANCEMENT DU VOLET SOCIAL DE L'ACIER POUR
LES EXERCICES 1982 ET 1983 GRACE A DES TRANSFERTS DE CREDITS
COMPLEMENTAIRES DU BUDGET CEE AU BUDGET DE LA CECA.

L'ENSEMBLE DE CES PROPOSITIONS SERA ETUDIE PAR LE CONSEIL INDU-
TRIF DES LE 4 MAI.

3. ELARGISSEMENT

3.1 PORTUGAL : SESSION MINISTERIELLE ELARGISSEMENT (26 AVRIL)

LORS DE LA 7EME SESSION AU NIVEAU MINISTERIEL, LA COMMUNAUTE A
PRESENTE DEUX DECLARATIONS SUR L'UNION DOUANIERE ET LA CECA.
LEUR OBJECTIF EST DE RECENSER LES POINTS D'ACCORD DEJA OBTENUS
ET DE PROPOSER DES SOLUTIONS A D'AUTRES POINTS SPECIFIQUES, EN
VUE DU MINI-PAQUET SUR LES AFFAIRES INDUSTRIELLES DE JUIN. LA
COMMUNAUTE A EGALEMENT PRESENTE UNE DECLARATION SUR LE DROIT
D'ETABLISSEMENT.

LA DELEGATION PORTUGAISE A PRESENTE DES PRECISIONS SUR LE CHA-
PITRE DU DROIT D'ETABLISSEMENT ET LES MODALITES DE MISE EN
OEUVRE DE LA TVA AU PORTUGAL.

3.2 NOUVEAU PROTOCOLE COMMERCIAL

LE CONSEIL DU 26 AVRIL A ADOPTE LES DIRECTIVES POUR LA NEGOCIA-
TION D'UN "PROTOCOLE TRANSITOIRE" DONT L'OBJECTIF EST DE PRO-
ROGER D'UNE ANNEE, JUSQU A LA FIN 1983, LES REGIMES DE SUSPEN-
SION DU DESARMEMENT TARIFAIRE DONT BENEFICIE LE PORTUGAL, DE
PREVOIR DES RELEVEMENTS DE DROITS DE DOUANE POUR CERTAINS PRO-
DUITS ET DE PREVOIR, AVANT LE DEBUT 1983, LES MODALITES DE LA
SUPPRESSION DES DROITS ENCORE EXISTANTS. POUR CERTAINS PRODUITS
CEPENDANT, LA SUPPRESSION AURA LIEU DANS LE CADRE D'UNE PERIODE
TRANSITOIRE APRES L'ADHESION A DETERMINER DANS LE CADRE DES NE-
GOCIATIONS D'ADHESION.

UNE PREMIERE SESSON DE NEGOCIATION A EU LIEU LE LENDEMAIN AU SEIN DU COMITE 11. MAIS IL N'A PAS ETE POSSIBLE D'ABOUTIR A CE STADE EN RAISON DU DESACCORD DU PORTUGAL CONCERNANT LES TAUX DE RELEVEMENT DES DROITS POUR CERTAINS PRODUITS ET LES MODALITES D'ELIMINATION DES DROITS RESIDUELS.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 USA : CONTENTIEUX AU GATT DANS LE DOMAINE AGRICOLE

A) FARINE : LES CONCLUSIONS DU PANEL SERONT TRANSMISES COURANT MAI.

B) SUCRE : UNE CONCILIATION INFORMELLE A EU LIEU LE 21 AVRIL A GENÈVE SOUS LES OFFICES DU PRESIDENT DU COMITE DE SUBVENTIONS. LA COMMUNAUTE A PARTAGE LA PREOCCUPATION AMERICAINE EN CE QUI CONCERNE LE NIVEAU DES COURS MONDIAUX MAIS RECUSE D'ETRE A L'ORIGINE DE LA DETERIORATION DU MARCHÉ (STOCKAGE : 2 MIO T.).

LA CEE SERAIT PRETE A CONSENTIR DES EFFORTS SUPPLEMENTAIRES SI TOUS LES PAYS CONCERNES CONSENTENT LES MEMES EFFORTS ET SACRIFICES. ELLE A REITERE SON OFFRE DE COLLABORER A TOUTE SOLUTION BILATERALE OU MULTILATERALE.

LES ETATS UNIS SEMBLENT DETERMINES A DEMANDER LA CONSTITUTION D'UN PANEL.

C) PATES ALIMENTAIRES : LES QUESTIONS LIEES AU PANEL PATES ONT ETE EVOQUEES DANS LE MEME CADRE DE CONCILIATION INFORMELLE LE 21 AVRIL ET SERONT EVOQUEES AU PROCHAIN COMITE DE SUBVENTIONS LE 29 AVRIL.

D) AGRUMES : DES CONSULTATIONS ART. XXIII-1 ONT EU LIEU AVEC LES ETATS-UNIS LE 20 AVRIL. LES USA ONT DECLARE QUE LES PREFERENCES TARIFAIRES ACCORDEES PAR LA COMMUNAUTE A 11 PAYS MEDITERRANEENS SONT CONTRAIRES AUX DISPOSITIONS DE L'ACCORD GENERAL. LA COMMUNAUTE A INSISTE SUR L'ASPECT POLITIQUE DE CE DOSSIER. ELLE A AVERTI CLAIEMENT LA DELEGATION US QUE LE RECOURS A L'ART. XXIII-2 CREERAIT UNE SITUATION EXPLOSIVE EN VUE DE LA PROCHAINE REUNION MINISTERIELLE DU GATT ET EQUIVAUDRAIT A UNE ATTAQUE MAJEURE CONTRE LA COMMUNAUTE ET SES PARTENAIRES.

E) SUBSTITUTS DE CEREALES : LA COMMUNICATION AU CONSEIL DE LA COMMISSION SUR LA MODIFICATION DES CONDITIONS D'IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE DE CERTAINS PRODUITS (MANIOC ET MAIZE GLUTEN FEED) DESTINES A L'ALIMENTATION ANIMALE (TELEX DU 7 AVRIL) A SUSCITE DE TRES VIVES REACTIONS DE LA PART DE L'ADMINISTRATION ET DU CONGRES US.

LE SECRETAIRE US A L'AGRICULTURE A DECLARE QUE LA CONSOLIDATION DU DROIT ZERO AU GATT DU MAIZE GLUTEN FEED N'EST PAS NEGOCIABLE ET UNE RESOLUTION DU SENAT DEMANDE AU PRESIDENT US DE PRENDRE TOUTES MESURES APPROPRIEES POUR PROTEGER LES EXPORTATIONS AMERICAINES DE MAIZE GLUTEN FEED.

4.2 A.E.L.E. : REGLES D'ORIGINE

LE CONSEIL N'A PU PARVENIR A UN ACCORD SUR LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION VISANT A SIMPLIFIER ET RATIONALISER LES REGLES D'ORIGINE. LE DOSSIER A ETE RENVOYE AU CONSEIL "INDUSTRIE" DU 4 MAI.

Global Communications

Global Communications

4.3 SUISSE

LE PRESIDENT THORN A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE EN SUISSE LES 29 ET 30 AVRIL. LA SUISSE EST LE PREMIER PAYS DE L'AELE DANS LEQUEL S'EST RENDU LE PRESIDENT. IL Y A RENCONTRE LE CONSEILLER FEDERAL HONEGGER, PRESIDENT DE LA CONFEDERATION, AINSI QUE LE CONSEILLER FEDERAL AUBERT, CHEF DU DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES ET LE CONSEILLER FEDERAL KURT FURGLER, CHEF DU DEPARTEMENT FEDERAL DE JUSTICE ET POLICE.
LES ENTRETIENS ONT PORTE SUR LES RELATIONS ENTRE LA SUISSE ET LES COMMUNAUTES -MARQUEES CETTE ANNEE PAR LE 10EME ANNIVERSAIRE DES ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE- LA COOPERATION ECONOMIQUE EN EUROPE AINSI QUE SUR DIVERS ASPECTS DES RELATIONS ECONOMIQUES MONDIALES.

4.4 TEXTILES : TURQUIE ET BASSIN MEDITERRANEEN

LE CONSEIL A APPROUVE LE 26 AVRIL LES CONCLUSIONS DE LA COMMISSION SUR LES RESULTATS DES NEGOCIATIONS TEXTILES AVEC LES PAYS PREFERENTIELS (TELEX NR 81 DU 23.4).

UN GROUPE AD HOC S'EST REUNI EN MARGE DU CONSEIL POUR EXAMINER UN PROJET D'ARRANGEMENT AVEC LA TURQUIE SUR LES FILS DE COTON. CE PROJET, QUI VISE A LA FOIS UN SYSTEME DE PRIX MINIMA ET UNE AUTOLIMITATION QUANTITATIVE DES EXPORTATIONS TURQUES, A FAIT L'OBJET D UN CERTAIN NOMBRE D'AMELIORATIONS. HUIT DELEGATIONS ONT PU MARQUER LEUR ACCORD MAIS DEUX RESERVES DE FOND SUBSISTENT.

4.5 AUSTRALIE

THE HON. J.R. HALLAM, MINISTER FOR AGRICULTURE AND FISHERIES OF NEW SOUTH WALES, WHO IS VISITING A NUMBER OF MEMBER STATES, VISITED THE COMMISSION ON 26-27 APRIL WHEN HE HAD MEETINGS WITH MR DALSAGER AND SENIOR OFFICIALS. MR HALLAM'S DISCUSSIONS CONCENTRATED ON THE GENERAL DEVELOPMENT OF THE COMMON AGRICULTURAL POLICY AND EC/AUSTRALIA RELATIONS.

4.6 THAILANDE

LA COMMISSION A RECU LE 23 AVRIL LE PREMIER MINISTRE DE THAILANDE ACCOMPAGNE D'UNE IMPORTANTE DELEGATION COMPRENANT NOTAMMENT LES MINISTRES DES A.F., DE L'INDUSTRIE, DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE. M. THORN A PRESIDE UNE REUNION DE TRAVAIL ET UN DEJEUNER AUXQUELS ONT PARTICIPE MM. HAFERKAMP, DAVIGNON ET DALSAGER. LES DISCUSSIONS ONT PORTE SUR LA SITUATION POLITIQUE DANS L'ASIE DU SUD-EST ET SUR L'EVOLUTION DES RELATIONS ENTRE LA THAILANDE ET LA COMMUNAUTE.

LES DEUX PARTIES SE SONT FELICITEES DU DEVELOPPEMENT POSITIF DE CES RELATIONS, AUSSI BIEN SUR LE PLAN BILATERAL QUE DANS LE CADRE PLUS AMPLE DES RELATIONS CEE-ASEAN. LE PREMIER MINISTRE THAI A REMERCIÉ LA COMMISSION POUR SON ACTION EN VUE DE LA CONCLUSION DES ACCORDS SUR LES PRODUITS DE BASE. DE SON COTE, LA COMMISSION A RECONFIRME L'APPUI ET LA SATISFACTION DE LA COMMUNAUTE POUR L'ENTREE IMMINENTE DE LA THAILANDE AU GATT.

A L'OCCASION DE CETTE VISITE, IL A ETE PROCÉDE A UNE MISE AU POINT DEFINITIVE DE L'ACCORD DE COOPERATION SUR LA PRODUCTION, LE MARKETING ET LE COMMERCE DU MANIOC, QUI A ETE PARAPHE PAR M. DALSAGER ET M. PUNSRI, MINISTRE DU COMMERCE.

4.7 PREPARATION DU CONSEIL ACP-CEE DE LIBREVILLE

LE CONSEIL S'EST CONCENTRE SUR QUELQUES POINTS IMPORTANTS DE L'O.J. DE LIBREVILLE. IL A PRIS LA DECISION D'ACCORDER AU ZIMBABWE NON SEULEMENT LE QUOTA PREVU DE 25.000 T A PARTIR DU 1ER JUILLET 1982, MAIS AUSSI UN QUOTA DE 6.000 T POUR LA CAMPAGNE SE TERMINANT AU 30 JUIN 1982. LE CONSEIL A FAIT LE POINT DE L'EXTENSION DE LA LISTE DU STABEX A DE NOUVEAUX PRODUITS. CETTE EXTENSION EST ACCEPTEE POUR LA NOIX DE MUSCADE, LE MACIS ET LES AMANDES DE KARITE, PAS DE DECISION ENCORE POUR LES AUTRES PRODUITS.

STABEX ET INSUFFISANCE DES RESSOURCES : LE CONSEIL NE PRENDRA POSITION QU'A LIBREVILLE, PEUT-ETRE EN DEUX ETAPES. LA PREMIERE CONSISTERAIT EN UN EFFORT FINANCIER DE 24 MILLIONS AU TITRE DES PRETS REMBOURSES PAR LES ACP (ESSENTIELLEMENT DUS AUX ANCIENS ETATS MEMBRES AU TITRE DE LA CONVENTION DE YAOUNDE), PLUS UNE SOMME PROPORTIONNELLE ANTICIPEE SUR LES REMBOURSEMENTS DUS AUX NOUVEAUX ETATS MEMBRES. UNE SECONDE ETAPE POURRAIT CONSISTER EN UN EFFORT SIMULTANE DE LA PARTIE ACP (AFFECTATION DE REMBOURSEMENTS ANTICIPES DE TRANSFERTS STABEX) ET DE LA COMMUNAUTE, LA COMMISSION INSISTANT POUR QU'IL NE S'AGISSE PAS DES FONDS DEJA AFFECTES POUR LES ACP A DES USAGES DETERMINES PAR LA CONVENTION DE LOME.

EN CE QUI CONCERNE LA RESOLUTION DU COMITE PARITAIRE SUR L'AFRIQUE AUSTRALE, LE CONSEIL ACCEPTE D'EN DISCUTER, MAIS INDICHERA AUX ACP QUE LE CONSEIL CONJOINT NE POURRA PAS TIRER DE CONCLUSIONS FORMELLES DANS LES DOMAINES SORTANT DU CADRE DE LA CONVENTION. PAR CONTRE LA COMMUNAUTE FERA ETAT DE LA COOPERATION ECONOMIQUE AVEC LES PAYS D'AFRIQUE AUSTRALE.

4.8 GROENLAND

LA DELEGATION DU DANEMARK A INFORME LE CRP DU SOUHAI DES AUTORITES GROENLANDAISES D'OBTENIR LE STATUT DE PTOM (SUITE AU REFERENDUM DU 23.2) A COMPTER DU 1.1.1984, CECI SANS QU'IL SOIT PROCEDE A DES AMENDEMENTS AUX ARRANGEMENTS EXISTANTS, EXCEPTE DES AJUSTEMENTS DE CARACTERE TECHNIQUE.

LES NEGOCIATIONS SUR LES AMENDEMENTS AUX TRAITES DEVRAIENT S'ENGAGER EN JUIN, APRES APPROBATION PAR LE PARLEMENT DANOIS.

4.9 LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE

LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A REMIS LORS DU DERNIER CONSEIL UN MEMORANDUM POUR UNE POLITIQUE COMMERCIALE EXTERIEURE COMMUNE PLUS ACTIVE ET PLUS DYNAMIQUE. CELLE-CI DEVRAIT VISER A LA FOIS LA PROMOTION DES EXPORTATIONS ET LA DEFINITION DE MOYENS PLUS EFFICACES POUR FAIRE FACE, A ARMES EGALES, A SES PRINCIPAUX CONCURRENTS. CONCRETEMENT, LA FRANCE PROPOSE :

- UN RENFORCEMENT DU SYSTEME DE SURVEILLANCE STATISTIQUE DES IMPORTATIONS DANS LA COMMUNAUTE.
- LA MISE EN PLACE D'UNE REGLEMENTATION NOUVELLE POUR UNE MEILLEURE DEFENSE DES INTERETS COMMERCIAUX DE LA COMMUNAUTE CONTRE CERTAINES REGLEMENTATIONS OU PRATIQUES DELOYALES EVENTUELLEMENT NON PROHIBES PAR LE GATT.

LE MEMORANDUM SERA COMMENTE LE 6 MAI DEVANT LE CRP PAR LA DELEGATION FRANCAISE, LA COMMISSION AYANT ETE INVITEE A PRESENTER DE SON COTE SES CONCLUSIONS OU PROPOSITIONS.

Global Communications

Global Communications

4.10 ASSURANCE-CREDIT (CONSEIL ECO/FIN DU 26.4)

LE CONSEIL A MARQUE SON ACCORD SUR LES DIRECTIVES DE NEGOCIATION POUR LA REVISION DE L'ARRANGEMENT OCDE SUR LES LIGNES DIRECTRICES POUR LES CREDITS A L'EXPORTATION (PARIS 6/7.5) : LA COMMUNAUTE PROPOSERA UNE RECLASSIFICATION SUR LA BASE DE CRITERES OBJECTIFS (CE QUI DEVRAIT AFFECTER NOTAMMENT L'URSS, LA RDA ET LA TCHECOSLOVAQUIE), LE MAINTIEN A LEUR NIVEAU ACTUEL DES TAUX MINIMA, LE MAINTIEN, EN CE QUI CONCERNE LE JAPON, DU COMPROMIS D'OCTOBRE 1981, LE STATU QUO POUR LES CREDITS D'AIDE LIFS.

ACCORD CONCERNANT LES NAVIRES : LA COMMISSION PROPOSERA UN RELEVEMENT DE 0,5 0/0 DU TAUX D'INTERET MINIMUM.

4.11 COOPERATION CE/PORTUGAL EN AFRIQUE

LES 22 ET 23 AVRIL ONT EU LIEU DES ECHANGES DE VUES ENTRE LA COMMISSION (M. PISANI, AUQUEL S'EST JOINT LE VICE-PRESIDENT NATALI) ET UNE DELEGATION MINISTERIELLE CONDUITE PAR M. MATHIAS, SECRETAIRE D'ETAT PORTUGAIS AUX AFFAIRES ETRANGERES, SUR LES POLITIQUES DE COOPERATION AU DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE ET DU PORTUGAL.

LA DELEGATION PORTUGAISE A SOUHAITE QUE, SANS ATTENDRE L'ADHESION, SOIENT RECHERCHEES LES POSSIBILITES D' ACTIONS CONJOINTES EN AFRIQUE LUSOPHONE. ELLE A PRESENTE PLUSIEURS PROJETS (ANGOLA, MOZAMBIQUE, CAP-VERT, GUINEE-BISSAU, S. TOME E PRINCIPE)

M. PISANI A INDIQUE L'INTERET DE LA COMMISSION POUR CETTE APPROCHE, A CONDITION QUE LES ETATS D'EXPRESSION LUSOPHONE EN AFRIQUE SOIENT INTERESSES A CETTE COOPERATION TRIANGULAIRE.

IL A SOULIGNE EN OUTRE QUE LES PROJETS EN ANGOLA ET MOZAMBIQUE QUI SORTIRAIENT DU CADRE REGIONAL (SA DCC), NE POURRAIENT ETRE FINANCES AU STADE ACTUEL, QU'AVEC L'AGREMENT DU CONSEIL (BUDGET PVDNA)

LA POSITION DE LA COMMUNAUTE EST QU'UNE COOPERATION DE PLUS GRANDE AMPLEUR DEVRAIT SE SITUER DANS LE CADRE DE LA FUTURE CONVENTION.

4.12 COOPERATION POLITIQUE

LES DIX ONT RENDU PUBLIQUE DIMANCHE 25 AVRIL, UNE DECLARATION SUR LE BOMBARDEMENT ISRAELIEN DU LIBAN DANS LAQUELLE ILS "REPROUVENT VIVEMENT TOUS ACTES DE VIOLENCE, ET NOTAMMENT LE BOMBARDEMENT EFFECTUE PAR L'AVIATION ISRAELIENNE LE 21 AVRIL 1982...

...CETTE ESCALADE PORTE UNE NOUVELLE ET GRAVE ATTEINTE A LA SOUVERAINETE ET A L'INTEGRITE TERRITORIALE DU LIBAN.

LES DIX DEMANDENT INSTAMMENT A ISRAEL ET AUX AUTRES PARTIES DE RENONCER A CES ACTES DE FORCE ET LEUR LANCENT UN APPEL PRESSANT POUR QU'ELLES NE REPONDENT PAS A LA VIOLENCE PAR LA VIOLENCE, LAISSANT AINSI LA VOIE OUVERTE A LA RECHERCHE DE LA PAIX."

A L'ISSUE DES DISCUSSIONS QU'ILS ONT EUES EN MARGE DE LA REUNION DU CONSEIL, LE 27 AVRIL, LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ONT FAIT DEUX DECLARATIONS, L'UNE CONCERNANT LE RETRAIT DES

FORCES ISRAËLIENNES DU SINAI, ET L'AUTRE SUIVANT LE REFUS DES
AUTORITES PAKISTANAISES D'ADMETTRE DANS LEUR PAYS UN MEMBRE
(M. ISRAËL) D'UNE DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN.

JEUDI 29 AVRIL, M. TINDEMANS A ENTAME UN "VOYAGE D'INFORMATION"
DANS DIVERSES CAPITALES DU MOYEN-ORIENT EN COMMENCANT PAR
KOWEIT, L'ARABIE SAOUDITE ET L'EGYPTE.

DERNIERE MINUTE

LE CONSEIL "AGRICULTURE" S'EST SEPARÉ CE VENDREDI MIDI APRES
VINGT HEURES DE TRAVAUX ININTERROMPUS A L'ISSUE DESQUELS SEPT
DELEGATIONS ONT MARQUE LEUR ACCORD SUR LE DERNIER "PAQUET DE
LA PRESIDENCE" QUI PORTAIT SUR : LE NIVEAU DES PRIX, LA REDUC-
TION DES MCM, LE LAIT, L'ACQUIS COMMUNAUTAIRE (VIN ET AGRUMES)
LE PROBLEME GREC.

IL SUBSISTE ACTUELLEMENT DEUX RESERVES GLOBALES : DU ROYAUME-
UNI (LIAISON AVEC LE PROBLEME DU MANDAT) ET DE LA GRECE (SOLUTION
INADEQUATE AU PROBLEME DE L'INFLATION DANS CE PAYS). EN OUTRE,
IL SUBSISTE UNE SERIE DE RESERVES SPECIFIQUES, SOIT SUR CERTAINS
ELEMENTS DU PAQUET, SOIT SUR CERTAINES QUESTIONS PONCTUELLES
NON REPRISES DANS LE PAQUET ET QUE LA COMMISSION DEVRA ENCORE
APPROFONDIR.

SELON LE PORTE-PAROLE, ON NE PEUT ENCORE PREJUGER A CE STADE NI
LA DATE A LAQUELLE L'ACCORD POURRA INTERVENIR, NI PAR QUELLE
PROCEDURE EN CAS DE NOUVEAU BLOCAGE. LA PRESIDENCE ENVISAGERAIT
UNE NOUVELLE REUNION DU CONSEIL "AGRICULTURE" LES 10/11 MAI
ET UNE CONVOCATION DU CONSEIL "AFFAIRES GENERALES" LE 9 MAI
EN COMPLEMENT DE LA REUNION INFORMELLE DES MINISTRES DES A.E.
PREVUE LES 9/10.

F. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

*
FURCOM WSH

Global Communications
Global Communications

Global Communications
Global Commi